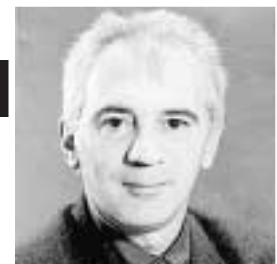




NOVEMBRE / NOVEMBER

2003



LA VILLE AU CENTRE

Sommaire Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal	
Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Le Club des cinéastes et vidéastes amateurs de Fribourg	7
Generalrat	8
Le jardin public du quartier d'Alt	9
Saint Nicolas en nos murs (V)	10
Pedibus – Der Autobus auf Füssen	11
Agenda 21 local	12
La Croix-Rouge fribourgeoise récupère vos anciens habits	13
A la Bibliothèque In der Bibliothek	14
Tirage final du 19^e concours 1700	15
Marché de Noël 2003	16
Camps et cours de ski et snowboard	17
Mémento	18
Nº 199	19
	20

Décidément, l'année qui s'achève bientôt aura été parsemée d'événements particulièrement bienvenus pour notre ville...

D'abord, les cérémonies du bicentenaire de l'Acte de Médiation de 1803. Les différentes manifestations liées à cet anniversaire ont rappelé – il y avait certainement des mémoires défaillantes – le rôle essentiel et fondamental de notre ville dans l'histoire de la Confédération. En effet, nul doute que cette étape décisive pour notre pays lui aura apporté la paix intérieure, tout en contribuant à sa prospérité économique et à la création de la Suisse moderne.

Ensuite, et cet événement est encore tout frais, c'est l'inauguration d'un grand centre commercial, au centre de notre ville. C'est aussi une étape très importante pour tous. D'abord, c'est la confiance des investisseurs dans une ville dont la croissance économique est en constant développement. Ensuite, honneur à lui, c'est la traduction dans les faits que Marcel Clerc, et avec lui le Conseil communal, avait raison d'apporter le soutien des autorités à la réalisation d'un ouvrage dynamisant pour la ville, pour son centre.

Enfin, cette étape est fondamentale pour la suite du développement économique, environnemental et culturel de notre cité.

Développement économique, parce que cette importante réalisation aura une suite avec l'aménagement d'une galerie commerciale qui reliera deux importants centres commerciaux.

Développement environnemental, parce que dans un très proche avenir, les conditions de circulation seront fondamentalement

modifiées et que, progressivement, le centre sera restitué aux piétons.

Développement culturel aussi car, en dessous de cette galerie souterraine, un ensemble de salles nouvelles de cinéma seront – si toutes les démarches aboutissent – construites.

Tout ce chantier sera complété par la nouvelle salle de spectacles...

L'ensemble des objets qui nous attendent est important. Il nous appartient, par étapes, de les affronter positivement. En effet, si Fribourg possède aujourd'hui son centre, c'est à nous, avec toute la population, de faire en sorte que notre ville soit un centre.

Pierre-Alain Clément

CONCOURS

«Loisirs et hobbies à Fribourg»

Dans quelle ville suisse se trouve la plus belle collection de cactus d'Europe?

Réponse jusqu'au 13 décembre 2003 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.

199 3/10



WETTBEWERB

«Freizeitaktivitäten und Hobbys in Freiburg»

In welcher Schweizer Stadt befindet sich die schönste Kakteenansammlung Europas?

Antwort bis spätestens 13. Dezember 2003 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de Mme Nilgün Serbest et proclamé élu M. Rainer Weibel, suppléant de la liste citoyenne;
- a désigné M. Charles-Antoine Hartmann comme membre de la Commission des affaires bourgeois, en remplacement de M. Jean Baeriswyl;
- a pris acte de la démission de l'Assemblée constitutive de l'agglomération de M. Jean-Pierre Wolhauser;
- a pris acte de la démission du bataillon des sapeurs-pompiers de M. Gabriel Roulin et décidé le remplacement du camion «tonne-pompe» du Centre de renfort de Fribourg;
- a pris acte des modifications intervenues dans le traitement des dossiers fiscaux et décidé la dissolution et la suppression immédiate de la Commission communale de l'impôt;
- a autorisé l'association du Nouveau Monde à occuper gratuitement les surfaces libérées par la Justice de paix à la place du Petit-Paradis 1, jusqu'au 31 décembre 2004;
- a décidé le versement d'un montant de 30 000 francs à titre de participation aux transformations de la cave de La Spirale;
- a décidé l'entrée en vigueur de la modification du règlement communal sur les heures d'ouverture

des commerces au 11 novembre 2003, puisque aucune demande de référendum n'a été déposée à cette date;

- a adopté les directives applicables aux marchés hebdomadaires et les tarifs des foires et marchés;
- a décidé la vente d'environ 60 m² de terrain à la rue du Progrès, à l'usage de places de parc;

- a décidé l'obligation de tourner à droite à la sortie du garage collectif de la route des Arsenaux 21a, sur la route des Arsenaux;

- a décidé la réglementation de la durée de parage avec disque de stationnement au chemin Saint-Marc, la limitation de la durée à trois heures, celle-ci pouvant être modifiée au vu des expériences, et l'introduction de la vignette-habitant dans ce secteur;

- a décidé la réglementation de la durée de parage à l'aide de parcomètres à la rue Saint-Pierre-Canisius et à l'avenue du Midi, la limitation de la durée à deux heures sur les places situées entre le Café Populaire et le Lycée, à trois heures ailleurs, celle-ci pouvant être modifiée au vu des expériences;

- a décidé l'instauration d'une collaboration avec la commune de Givisiez pour le balayage des routes et trottoirs et une partie du service d'hiver.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin octobre 2003, la population légale de la ville était de 33 326 habitants, soit en augmentation de 166 personnes par rapport à la fin septembre 2003 (33 160). Sur ce nombre, 23 210 personnes étaient d'origine suisse (+ 20), 10 116 d'origine étrangère (+ 146). La population en séjour était à la fin octobre 2003 de 3461, soit en augmentation de 315 (3146). Le chiffre de la population totale était donc à la fin octobre 2003 de 36 787 (36 306).

Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Nilgün Serbest aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Rainer Weibel, Erstnachfolgenden auf der Liste der Stadtbewegung, als gewählt;
 - ernennt Charles-Antoine Hartmann als Nachfolger von Jean Baeriswyl zum Mitglied der Burgerkommission;
 - nimmt den Rücktritt von Jean-Pierre Wolhauser aus der konstituierenden Versammlung der Agglomeration zur Kenntnis;
 - nimmt den Rücktritt von Gabriel Roulin aus dem Feuerwehrbataillon zur Kenntnis und beschliesst den Ersatz des Tanklöschfahrzeugs der Stützpunkt-Feuerwehr Freiburg;
 - nimmt die in der Behandlung der Steuerakten eingetretenen Veränderungen zur Kenntnis und beschliesst die Auflösung und sofortige Abschaffung der kommunalen Steuerkommission;
 - erlaubt der Vereinigung Nouveau Monde, die durch das Friedensrichteramt frei gegebenen Räume am Klein-Paradies-Platz 1 bis zum 31. Dezember 2004 kostenlos zu nutzen;
 - beschliesst die Überweisung eines Betrags von 30 000 Franken als Beteiligung am Umbau des Kellers La Spirale;
 - beschliesst das Inkrafttreten der Abänderung des Gemeindereglements über die Ladenöffnungs-
- zeiten am 11. November 2003, da bis zu diesem Datum kein Referendumsbegehrung angekündigt wurde;
- erlässt die Richtlinien für die Wochenmärkte und die Tarife für Messen und Märkte;
 - beschliesst den Verkauf eines ca. 60 m² grossen Grundstücks an der Rue du Progrès zur Nutzung als Parkplatz;
 - beschliesst ein Linksabbiegeverbot von der Ausfahrt der Sammelgarage der Route des Arsenaux 21a in die Zeughausstrasse;
 - beschliesst die Regelung der Parkzeit am Chemin St-Marc mittels Parkscheibe, die Beschränkung der Parkdauer, die je nach gewonnenen Erfahrungen abgeändert werden kann, auf 3 Stunden und die Einführung der Einwohner-Parkvignette in diesem Sektor;
 - beschliesst die Regelung der Parkzeit an der Rue St-Pierre-Canisius und an der Avenue du Midi mittels Parkuhren, die Beschränkung der Parkdauer, die je nach gewonnenen Erfahrungen abgeändert werden kann, auf 2 Stunden bei den Plätzen zwischen Café Populaire und Lyzeum sowie auf 3 Stunden an allen anderen Orten;
 - beschliesst die Zusammenarbeit mit der Gemeinde Givisiez für die Strassen- und Trottoirreinigung sowie einen Teil des Winterdienstes.

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 octobre 2003, la ville de Fribourg comptait 905 chômeurs (+ 1), pour un taux de 5,26% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,01% par rapport au mois de septembre 2003 (5,25%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,40% de la population active, ce qui représente 1618 personnes (+ 23).

Procédure de naturalisation

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 23 septembre 2003, le Conseil général a traité de divers objets et a notamment adopté une proposition de M. L. Moschini (PS) demandant le port obligatoire d'une muselière pour certains types de chiens.

Exigences pour la naturalisation

En début de séance, l'assemblée entendit M^{me} B. Ackermann-Clerc, présidente de la Commission des naturalisations, rappeler les exigences pour la naturalisation. Le candidat doit avoir obtenu l'autorisation fédérale de se naturaliser, soit douze ans de résidence en Suisse, les années entre l'âge de dix et vingt ans comptant double. Le candidat doit avoir été domicilié dans le canton de Fribourg durant trois ans au moins, dont deux au cours des cinq années qui précèdent la requête. Il doit habiter la commune de Fribourg depuis deux ans au moins et y avoir déposé ses papiers. Il lui faut offrir des garanties de comportement social et moral et présenter une situation financière et fiscale claire.

La demande de naturalisation est introduite auprès du Service cantonal de l'état civil et des naturalisations, qui constitue le dossier et sollicite un préavis de principe du Conseil communal. Après consultation de ses services, celui-ci peut accepter d'entrer en matière, mais aussi refuser ou suspendre une demande. En cas de décision positive, le dossier est transmis à la Confédération par le biais du Service cantonal pour obtenir l'autorisation fédérale.

Lorsqu'un dossier revient ensuite au niveau communal, il est

transmis à la Commission des naturalisations du Conseil général. Le candidat est invité à participer à un cours de sensibilisation à la citoyenneté suisse (instruction civique, histoire, géographie). Il est ensuite auditionné par la commission, dont les critères essentiels de décision sont:

1. la maîtrise d'une des langues nationales;
2. les connaissances civiques;
3. la connaissance de la vie quotidienne de la cité;
4. la motivation du candidat à devenir suisse et citoyen de la ville et du canton.

Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, le dossier est suspendu. Le cas échéant, un candidat est invité à suivre des cours de langue auprès d'une institution spécialisée. Quant aux candidatures préavisées positivement, elles sont soumises à la décision formelle du Conseil général.

Les dossiers passent ensuite aux autorités cantonales. Une nouvelle audition a lieu devant une commission parlementaire, avant que le Grand Conseil accorde le droit de cité cantonal et qu'enfin le Conseil d'Etat délivre les lettres de naturalisation.

Muselière pour certains chiens

Le 30 septembre 2002, le Conseil général transmettait au Conseil communal une proposition de M. Moschini demandant d'introduire dans le règlement général de police de la ville une disposition qui rendrait obligatoire le port d'une muselière pour certaines races de chiens.

Dans son rapport présenté par M. J. Bourgknecht, directeur de la Police locale, le Conseil communal affirme partager les préoccupations

de l'auteur. Les médias relatent fréquemment des incidents, voire des drames impliquant des chiens. Un tiers des victimes de morsures de chiens sont des enfants. Il est intéressant de constater que plus de la moitié des personnes mordues connaissaient déjà le chien. Tant aux niveaux fédéral que cantonal, des adaptations légales pour améliorer la protection de la population vis-à-vis des chiens, tout en garantissant la protection des animaux, sont à l'étude.

Qu'en est-il du port obligatoire de la muselière pour certaines races de chiens? Selon les conclusions d'un groupe de travail de l'Office vétérinaire fédéral, cette mesure peut a priori sembler efficace, mais elle risque en réalité d'accroître l'agressivité de l'animal, en particulier dans le cercle familial. Si elle était appliquée à tous les chiens, une telle obligation serait sans doute facile à mettre en vigueur et à contrôler. Il n'en est pas de même si elle est limitée à certaines races de chiens. Comment déterminer si tel chien appartient effectivement à telle ou telle race? Il faudra également compter avec la résistance des propriétaires d'un chien qui n'a jamais montré d'agressivité.

Après avoir examiné une série d'autres dispositions réalisables, le Conseil communal de constater qu'elles ne sont pas applicables au niveau communal, mais aux niveaux fédéral et cantonal. Dans ces conditions, le Conseil communal conclut au rejet de la proposition Moschini.

Réplique de ce dernier: attendre la mise en œuvre des «pré-évidentes» actions menées par la Confédération ou le canton, c'est simplement se reposer sur un oreiller de paresse. On sait bien que rien n'a été entrepris au niveau fédéral. Quant aux autorités cantonales, elles ont entrepris une réflexion sur les dispositions à prendre. Il est temps d'assumer nos responsabilités d'élus de la ville et de donner un signal fort de notre volonté de protéger nos citoyens. Si 50% des personnes mordues le sont par des chiens connus, il n'en demeure pas moins que 50% des victimes ont été agressées par des chiens inconnus. Le port de la muselière aurait permis de réduire le nombre de ces victimes.

M^{me} F. Michel (PDC) d'ajouter que peu de familles possèdent des pitbulls et autres chiens de combat. Chacun sait qu'un chien peut mordre les enfants de la famille, en jouant avec eux. Là n'est pas le problème. Il s'agit de prendre des mesures pour éviter que des personnes ne soient mordues, sur la voie publique ou dans les transports publics, par des chiens inconnus. Au vote, la proposition de M. Moschini est adoptée par 40 voix contre 8.



Une nouvelle expo au MHN

LE MILAN ROYAL

Le Musée d'histoire naturelle de Fribourg (MHN) présente sa nouvelle exposition temporaire consacrée au milan royal. A voir jusqu'au 23 mai 2004.

Cet oiseau fait partie des volatiles les plus impressionnantes et les plus beaux de nos paysages cultivés. Pourtant, cette espèce a été pourchassée sans merci pendant de nombreuses années. Depuis sa protection intégrale, il y a une trentaine d'années, le milan royal a vu ses effectifs augmenter en Suisse, alors qu'ailleurs en Europe ils ont subi de fortes diminutions!



[Photo A. Aebscher]

L'exposition ne présente pas seulement son évolution étonnante, mais aussi les dangers auxquels

les milans sont confrontés pendant l'élevage des jeunes, lors de la migration ou dans les quartiers

Un peu de discipline, s'il vous plaît!

MATCHES DU HC FRIBOURG-GOTTÉRON À SAINT-LÉONARD

Le parage sauvage des véhicules de certains spectateurs dans le secteur de Saint-Léonard semble être devenu une «mauvaise» habitude depuis quelques saisons. Les habitants des rues proches de la patinoire se plaignent d'avoir des difficultés pour entrer ou sortir de chez eux et de cheminer sur les trottoirs. De même, les véhicules d'urgence sont gênés dans leurs déplacements, voire empêchés d'atteindre l'endroit d'intervention. Cette situation ne saurait perdurer.

Les spectateurs qui se rendent à la patinoire ou dans d'autres établissements proches de la patinoire Saint-Léonard lors des matches du HC Fribourg-Gottéron à domicile sont invités à utiliser les transports publics dans toute la mesure du possible, le nombre de places de



parc disponibles dans la région étant très limité. Si l'usage d'un véhicule reste cependant nécessaire, les conducteurs sont alors invités à utiliser les parkings situés à moins de 10 minutes à pied de la patinoire, notamment celui de Sainte-Thérèse, dans le quartier du Jura, à Fribourg, ou celui de Forum Fribourg, à Granges-Paccot.

Les communes de Fribourg et de Granges-Paccot ont invité les organes de police à mettre désormais à l'amende les conducteurs fautifs, voire à évacuer à la fourrière les véhicules, mais espèrent sincèrement que cela ne sera pas nécessaire.

d'hiver. Le visiteur apprendra aussi à distinguer les différentes espèces de rapaces diurnes que l'on peut rencontrer en Suisse. Leurs particularités ainsi que leur mode de vie et leurs performances y seront présentés.

Le Musée d'histoire naturelle suivra, au moyen de satellites, plusieurs individus pendant leur migration automnale. Leurs pérégrinations seront régulièrement mises à jour dans l'exposition et sur le site internet du musée: <http://www.fr.ch/mhn>

A ce sujet, nous invitons cordialement le corps enseignant à recourir à ce site qui contient toutes les informations générales sur le musée (heures d'ouverture, activités, news, expositions temporaires et permanentes, etc.). Cette exposition, réalisée par M. Adrian Aebscher, docteur en biologie, est ouverte au public, tous les jours de 14 h à 18 h, au Musée d'histoire naturelle de Fribourg (chemin du Musée 6), entrée libre.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

L'œuvre du mois

Mardi 9 décembre 2003, de 18 h 15 à 18 h 45 environ, présentation de l'*Adoration des Mages* de Gottfried Locher (vers 1785), par M. Marc-Henri Jordan, historien d'art auprès du Service cantonal des biens culturels.

Originaire de Souabe et actif à Fribourg, Gottfried Locher (1735-1795) peut être considéré comme le peintre le plus important de l'époque rococo en Suisse romande. L'*Adoration des Mages* est caractéristique de sa production, malgré le fait qu'elle ne soit pas signée. Ce «mystérieux» petit tableau semble être une esquisse pour une peinture de plafond, sans qu'on puisse le mettre en rapport avec une œuvre réalisée par l'artiste.

Entrée libre.



Adoration des Mages
de Gottfried Locher,
vers 1785. [© MAHF]

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg
Tél. 026 305 51 40 / www.fr.ch/mahf

«Loisirs et hobbies à Fribourg»

LE CLUB DES CINÉASTES ET VIDÉASTES AMATEURS DE FRIBOURG

Commencée dans la précédente édition de 1700, qui voyait débuter son nouveau concours, la rencontre des sociétés de loisirs - actives

en ville de Fribourg - se poursuit ci-après par la présentation d'un club particulièrement créatif, celui des cinéastes et vidéastes amateurs de Fribourg (CCVAF) .

Qui n'a jamais eu l'envie d'immortaliser certains événements tout en regrettant que la photographie ne traduise pas le mouvement? Lors d'un voyage à l'autre bout du monde, d'un mariage, de la naissance d'un enfant...? Une seule solution: le film!

La technique ayant beaucoup évolué ces dernières années, réaliser un film est maintenant à la portée de tout un chacun, à condition évidemment de posséder une caméra. Encore faut-il aussi que le film soit agréable à visionner. Envie d'essayer? Envie de faire mieux? La solution est simple: adhérer à un club de cinéastes et vidéastes amateurs et participer aux nombreuses activités proposées.

Concours interne - projections publiques

Les membres du club de Fribourg se réunissent en principe une fois par semaine. Le programme de la saison est varié: participation à des forums, à des soirées à thème, à des films de commande, à des concours internes et régionaux ainsi qu'à toutes les activités liées à une société, comme l'assemblée générale ou la soirée annuelle. Lors des concours internes, la projection est publique et l'entrée libre; les spectateurs attribuent le prix du public. **Le prochain concours avec projection publique aura lieu le samedi 29 novembre, à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz, dès 18 h 30.**



Le président en action.

Les cinéastes amateurs sont actifs et produisent des films de genres très différents: documentaires, films familiaux, reportages, fictions..., avec des thèmes laissés au libre choix du réalisateur ou imposés, comme par exemple l'eau, l'hiver, l'enfant, le mouvement... Il est toujours intéressant de voir ce que les membres du club peuvent faire d'un même thème, voire de mêmes images. Car lors d'un exercice de montage, tous les membres reçoivent le même matériel visuel qu'il s'agit d'assembler et de travailler, pour en faire un film d'environ cinq minutes. Les résultats sont à chaque fois fort divers et parfois assez surprenants.

La projection des films des membres est toujours assortie de commentaires et de critiques, sans lesquelles il est difficile de progresser. Les échanges avec d'autres clubs sont également importants, pour voir et savoir ce qui se fait ailleurs.

Le club de Fribourg

Le club a été fondé le 3 mars 1938. Dès 1956, sous l'impulsion dynamique de Roland Bersier, son

président pendant près de 20 ans, le club n'a cessé de se développer. Il connaît ensuite une période moins faste, puisqu'en 1991 il ne compte plus que 28 membres. L'arrivée sur le marché de caméras vidéo performantes, détrônant un super-huit démodé, de chaînes de montage à la portée de l'amateur, ainsi que la mise sur pied de cours pour débutants dynamise le club. Son président actuel, René Lässer, est fier d'y recenser 120 membres.

Le cours proposé aux débutants est une création du club fribourgeois. Il a été par ailleurs vendu à la fédération suisse et tous les clubs le proposent avec un succès indéniable, puisqu'on doit y refuser du monde!

Côté distinctions, les médailles de bronze, d'argent ou d'or, ainsi que les prix spéciaux obtenus par le club sont en nombre impressionnant, ce qui lui a permis de s'affirmer sur le plan national et international. C'est ainsi que le club devient de plus en plus sollicité pour des films de commande, non seulement des mariages ou des fêtes familiales, mais également pour des événements importants.

Ces mandats permettent au club de financer un matériel qui évolue assez rapidement.

La cotisation au club est de 100 francs par année et comprend celle qui revient à la fédération suisse ainsi qu'une participation à la Suisa, permettant d'utiliser des musiques du commerce, pour autant qu'il n'y ait pas d'exploitation commerciale du film. A relever encore que le club met une unité de montage numérique à disposition pour le montant modique de 20 francs par semaine. Mais celle-ci est peu utilisée, la plupart des membres possédant la leur!

Un mandat pour la Fête fédérale des yodleurs

Le CCVAF a été mandaté l'an dernier pour réaliser un film sur la Fête fédérale des yodleurs 2002. La réalisation de ce film, d'une durée de 50 minutes, a nécessité 350 heures de travail. Avant la fête, organisateurs et cinéastes se sont rencontrés pour mettre au point les conditions de travail. Puis 6 séances ont été nécessaires pour définir le rôle des 3 équipes de tournage: comment filmer, où filmer, que filmer? Lors de la fête, 6 caméras ont tourné sans arrêt pendant 4 jours et 4 nuits, certains se chargeant des plans d'ensemble, d'autres se concentrant sur les gros plans. Deux personnes ont travaillé à plein-temps pendant une semaine pour trier et assembler les 20 heures d'images ainsi récoltées. Le travail des semaines suivantes a consisté à titrer, sonoriser et à peaufiner l'ensemble, pour aboutir à un résultat fort appréciable!

Site internet: www.ccvaf.ch

Vignettaz-Schulhaus und Ladengeschäfte

GENERALRAT

Die Sanierung des Vignettaz-Schulhauses und die Anpassung des Reglements über die Öffnungszeiten der Ladengeschäfte waren die Haupttraktanden, die der Generalrat am 29. September 2003 behandelte. Infolge des Rücktritts von Hubert Zurkinden (Stadtbewegung) wurden Laurent Thévoz in die Einbürgerungskommission und Regula Strobel als stellvertretende Stimmenzählerin gewählt. Christian Morard (CVP) tritt die Nachfolge von Marc Bugnon in der Jugendkommission an.

Vignettaz-Schulhaus

Mit 61 Stimmen wurde ein Kredit von 705 200 Franken, der von der Bau- und der Finanzkommission positiv begutachtet worden war, für die Sanierung des Vignettaz-Schulhauses oppositionslos angenommen. Die Notwendigkeit und Dringlichkeit dieser Massnahme wurden von niemand angezweifelt. Einige Ratsmitglieder, die das Wort ergriffen, wie Claude Joye, Präsident der Finanzkommission, Laurent Moschini (SP) und Christa Mutter (Stadtbewegung), forderten die Erarbeitung eines Gesamtplans für den Unterhalt der Schulbauten.

Wie Baudirektor Claude Masset ausführte, war das Stück Verputz, das sich von einem Fenstersturz des Gebäudes H löste, trotz aller Sichtkontrollen völlig unvorhersehbar gewesen. Die Gebäudeanierung war ohnehin für 2005 geplant. In der Hauptsache dient der Kredit der Sanierung.

Sonntägliche Öffnung der Ladengeschäfte

Am 18. Mai 2003 hatte das Freiburger Stimmvolk mit knapper Mehrheit die erweiterte Öffnung gewisser Ladengeschäfte, vor allem der Tankstellen-Shops, an Arbeits- sowie Sonn- und Feiertagen abgelehnt. Der Kanton gab Richtlinien zur Einhaltung der gesetzlich vor-



geschriebenen Öffnungszeiten heraus. Die Geschäfte müssen montags bis freitags um 19 Uhr und samstags um 16 Uhr geschlossen werden. An Sonn- und Feiertagen können sie, sofern ein Gemeinde- reglement dies erlaubt, bis 19 Uhr geöffnet bleiben.

Wie Stadtpolizeidirektor Jean Bourgknecht ausführte, haben die Nachbargemeinden und die Bezirkshauptorte von dieser Möglichkeit einen breiten Gebrauch gemacht. Dagegen konnten die Milch-, Lebensmittel- und Blumenläden in der Stadt Freiburg am Sonntag nur bis 13 Uhr öffnen. Keine sonntägliche Öffnung war zudem für Metzgereien und Waschanlagen mit Service vorgesehen.

Um gleiche Öffnungszeiten im ganzen Kanton zu gewährleisten und die Geschäfte der Stadt gegenüber jenen anderer Gemeinden nicht zu benachteiligen, stellte der Gemeinderat an den Generalrat den Antrag, die sonntägliche Öffnung von Bäckereien, Konditoreien, Milchläden, Metzgereien, Lebensmittelläden, Kiosken, Blumenläden und Autowaschanlagen bis 19 Uhr zu erlauben. Darin inbe-

chen hat. Wie John Clerc (SP) hinzufügte, geht es auch um einen gewissen Schutz der Angestellten. Für Jean-Jacques Marti (FDP) dagegen verdient der Antrag der Exekutive eine entschiedene Unterstützung. Die Zukunft des Wirtschaftsplatzes Freiburg steht auf dem Spiel. Die Fragen des Ange stellenschutzes sind Sache der Arbeitsgesetzgebung und nicht der Reglementierung der Geschäftsöffnungszeiten. Antoinette de Weck (FDP) pflichtete ihm bei: Machen wir Schluss mit der Heuchelei. Wenn die städtischen Shops und Lebensmittelläden am Sonntag nachmittag geschlossen bleiben müssen, werden die Leute für ihre Einkäufe in andere Gemeinden fahren. Die verlängerte Öffnungszeit entspricht den Bedürfnissen der Kunden und wird einige zusätzliche Arbeitsplätze schaffen.

Dieser Antrag wurde von Madeleine Genoud-Page (CSPO) heftig kritisiert. Man muss den Entscheid des Freiburger Volkes respektieren, das sich im Frühjahr gegen die Ausdehnung der sonntäglichen Geschäftsöffnungszeiten ausgespro-

Mit Unterstützung der Christlichdemokratischen Fraktion und einer von Thierry Steiert (SP) angeführten Minderheit der Linken wurde der Antrag des Gemeinderates mit 39 gegen 20 Stimmen angenommen.



Bedingungen für die Einbürgerung

GENERALRAT

In seiner Sitzung vom 23. September behandelte der Generalrat verschiedene Geschäfte und verabschiedete insbesondere einen Antrag von Laurent Moschini (SP), der einen Maulkorbzwang für bestimmte Hunderassen verlangt.

Bedingungen für die Einbürgerung

Zu Beginn der Sitzung erinnerte die Präsidentin der Einbürgerungskommission, Béatrice Ackermann-Clerc, an die Bedingungen, die für eine Einbürgerung erfüllt sein müssen. Der Kandidat muss die eidgenössische Einbürgerungsbewilligung besitzen, das heißt zwölf Jahre in der Schweiz gewohnt haben, wobei die Zeit zwischen 10. und 20. Altersjahr doppelt zählt. Der Kandidat muss mindestens drei Jahre, davon zwei in den fünf Jahren vor Einreichung des Gesuches, im Kanton Freiburg ansässig sein. Mindestens zwei Jahre lang muss er in der Gemeinde Freiburg wohnen und dort seine Papiere hinterlegt haben. Er hat einen tadellosen Leumund und eine klare finanzielle und steuerliche Situation zu präsentieren.

Das Einbürgerungsgesuch wird beim kantonalen Amt für Zivilstandswesen und Einbürgerungen eingereicht, welches das Dossier zusammenstellt und den Gemeinderat um eine prinzipielle Stellungnahme ersucht. Nach Rücksprache mit seinen Diensten kann dieser beschließen, auf das Gesuch einzutreten, es auszusetzen oder abzulehnen. Bei einem positiven Beschluss wird das Gesuch vom kantonalen Amt an den Bund geleitet, um die eidgenössische Bewilligung zu erhalten.

Gelangt ein Dossier auf die Gemeindeebene zurück, wird es der Einbürgerungskommission des Generalrats übergeben. Dem Kandidaten wird geraten, einen Sensibilisierungskurs für die schweizerische Staatsbürgerschaft (Staatsbürgerkunde, Geschichte, Geografie) zu besuchen. Anschliessend wird er von der Kommission angehört. Dabei sind folgende Entscheidungskriterien von Bedeutung:

1. Beherrschung einer Landessprache;
2. staatsbürgerliche Kenntnisse;
3. Kenntnis des Alltagslebens der Stadt;
4. Beweggründe des Kandidaten, Schweizer und Bürger der Stadt und des Kantons zu werden.

Ist eine dieser Bedingungen nicht erfüllt, wird das Gesuch ausgesetzt. Gegebenenfalls wird der Kandidat aufgefordert, einen Sprachkurs bei einer spezialisierten Institution zu besuchen. Die positiv begutachteten Kandidaturen werden dem Generalrat zur formellen Beschlussfassung vorgelegt.

Anschliessend gehen die Dossiers an die Kantonsbehörden. Eine weitere Anhörung findet vor einer Parlamentskommission statt, bevor der Grosser Rat das kantonale Bürgerrecht erteilt und der Staatsrat die Einbürgerungsurkunde ausstellt.

Maulkorb für einzelne Hunderassen

Am 30. September 2002 leitete der Generalrat einen Antrag von Laurent Moschini an den Gemeinderat weiter, in dem gefordert wurde, in das allgemeine Polizeireglement der Stadt eine Verfügung aufzunehmen, die den Maulkorbzwang für einzelne Hunderassen vorschreibt.

In dem von Stadtpolizeidirektor Jean Bourgknecht präsentierten Bericht stellt der Gemeinderat fest, dass er das Anliegen des Antragstellers teilt. Die Medien berichten häufig über Vorfälle oder sogar Dramen, in die Hunde verwickelt sind. Ein Drittel der Opfer von Hundebissen sind Kinder. Dabei fällt auf, dass die Hälfte der gebissenen Personen den Hund bereits kannten. Auf Bundes- wie Kantonsebene werden augenblicklich gesetzliche Anpassungen für einen verbesserten Schutz der Bevölkerung vor Hunden bei gleichzeitiger Wahrung der Tierschutzbestimmungen geprüft.

Laut den Schlussfolgerungen einer Arbeitsgruppe des Bundesamtes für Veterinärwesen kann der Maulkorbzwang bei bestimmten Hunderassen a priori eine wirksame Massnahme sein, doch läuft man mit ihm Gefahr, die Aggressivität des Hundes, insbesondere im Familienkreis, zu erhöhen. Würde ein solcher Zwang sämtliche Hunde betreffen, wäre er zweifellos leicht in Kraft zu setzen und zu kontrollieren. Bei der Einschränkung auf bestimmte Hunderassen ist dies jedoch nicht der Fall. Wie lässt sich im konkreten Fall bestimmen, welcher Rasse ein Hund angehört? Zudem ist mit dem Widerstand der Besitzer eines Hundes zu rechnen, der sich nie aggressiv gezeigt hat.

Nach der Prüfung weiterer realisierbarer Bestimmungen stellt der Gemeinderat fest, dass sie nicht auf Gemeinde-, sondern auf Kantons- und Bundesebene anzuwenden wären. Unter diesen Umständen gelangt der Gemeinderat zum Schluss, den Antrag Moschini abzulehnen.

Antwort des letzteren: die Umsetzung «angeblicher» Massnahmen des Bundes oder des Kantons abzuwarten, ist nichts anderes, als sich aufs Faulbett zu legen.

Auf Bundesebene wurde bekanntlich nichts unternommen. Die Kantonsbehörden haben über die zu ergreifenden Massnahmen nachgedacht. Nun ist es an der Zeit, dass wir unsere Verantwortung als gewählte Vertreter der Stadt wahrnehmen und mit einem starken Signal zu erkennen geben, dass wir unsere Mitbürger schützen wollen. Wenn 50% der gebissenen Personen den Hund kennen, bleiben immer noch 50%, die von unbekannten Hunden angegriffen werden. Durch den Maulkorbzwang könnte man die Zahl dieser Opfer verringern.

Wie Fanny Michel (CVP) hinzufügte, besitzen nur wenige Familien Pitbulls oder andere Kampfhunde. Jeder weiß, dass ein Hund die Kinder der Familie beißen kann, wenn er mit diesen spielt. Dies ist nicht das Problem. Es geht darum, Massnahmen zu treffen, um zu vermeiden, dass Personen von unbekannten Hunden auf der Strasse oder in öffentlichen Verkehrsmitteln gebissen werden. Bei der Abstimmung wurde der Antrag Moschini mit 40 gegen 8 Stimmen angenommen.

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 03
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 20 085 exemplaires

Un espace pour les habitants

LE JARDIN PUBLIC DU QUARTIER D'ALT

La place de jeu et le jardin public du quartier d'Alt – nouvelle formule – ont été inaugurés le 13 septembre dernier, lors d'une petite fête organisée par l'Association pour la défense des intérêts du quartier d'Alt.

Les objectifs fixés dans le concept d'environnement pour l'étude de cette place, à savoir:

- la mise en valeur de l'espace public
- la diminution de l'importance de la route
- la valorisation du parcours des écoliers
- l'utilisation de la pente de la place



- la mise en valeur de l'ancien arsenal et de la tour du Belluard
 - le déplacement de la déchetterie
 - l'organisation de l'espace autour de la fontaine et des WC publics
 - l'amélioration et le développement des jeux des enfants et des adolescents de différents âges
 - la réalisation d'un lieu de rencontre pour les habitants
- ont été atteints avec satisfaction. Tous les usagers du quartier se sont appropriés le lieu.

Les travaux, exécutés avec soin par une entreprise privée et, pour une grande partie, par les équipes de jardiniers de la ville, ont été achevés dans les délais prévus. Le devis a été respecté.

Une place de quartier doit favoriser le bien-être, la convivialité et l'intégration des habitants. Le quartier d'Alt bénéficie aujourd'hui d'un espace utile qui lui permet d'atteindre ces objectifs.

Du 21 au 28 mars 2004

LE PROCHAIN FIFF

La 18^e édition du Festival international de films de Fribourg aura lieu du 21 au 28 mars 2004. Les événements phares de la sélection seront bien entendu les compétitions de films de fiction et de documentaires. Une section consacrée à

l'Asie centrale ex-soviétique présentera des films provenant du Kazakhstan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan, du Kirghizistan et du Turkménistan. Le festival a donné une carte blanche à Jean-Pierre Bekolo et Joanne Hershfield pour

un «Regards croisés» à travers la sélection d'une quinzaine de films. Différents autres événements cinématographiques seront au programme.

Les gagnants du concours N° 197 1/10

En séance du Conseil communal du 21 octobre 2003, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 197. La réponse à donner était: «les peintres du dimanche».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Hélène Karth

gagne l'ouvrage *Flore de la Ville de Fribourg*, de Christian Purro et Gregor Kozlowski, publié aux Editions Universitaires Fribourg Suisse, Société fribourgeoise des sciences naturelles, ainsi qu'une cassette vidéo du film *Fribourg... autrement*, de Jacqueline Surchat, présenté par Hugo Corpataux.

2^e prix: M^{me} Josiane Audergon

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Liliane Jordan

gagne l'ouvrage *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, publié aux Editions Ketty et Alexandre, 1996.

4^e prix: M. Marcel Dorand

gagne deux cartes multi-courses TPF réseau entier d'une valeur de 10 francs chacune, soit 20 francs.

5^e prix: M^{me} Edith Morel

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Au-dessus de la porte des Ursulines

SAINT NICOLAS EN NOS MURS

Cette année, dans sa passionnante évocation des représentations de saint Nicolas dans les murs de Fribourg, l'historien d'art Ivan Andrey, expert cantonal des biens culturels, nous parle de la statue – à l'origine inconnue – du saint patron de notre ville, siégeant au-dessus de la porte d'entrée des Ursulines.

La statue baroque de saint Nicolas, qui occupe actuellement la niche à coquille surmontant la porte d'entrée du couvent des Ursulines, n'a pas toujours été là. C'est en 1923 seulement que le Musée d'art et d'histoire l'y a placée, à titre de dépôt. Vers 1975, une copie en araldite a été substituée à l'original, qui est alors retourné au musée.

Les circonstances de ce dépôt sont assez particulières. A la fin de l'année 1922, le Musée cantonal déménagea du Lycée à l'Hôtel Rat-zé. Son extraordinaire collection de sculptures anciennes, réunies pour l'essentiel par Max de Techtermann vers 1900, y fut largement exposée. Le 24 février 1923, après avoir visité le musée, un député influent, le

Dr Gustave Clément, déposa une motion au Grand Conseil demandant la dispersion de cette collection en des lieux plus publics. Responsable de ces œuvres, Nicolas Peissard, archéologue cantonal, s'opposa fermement à cette proposition, tout en faisant placer des pièces d'importance secondaire dans plusieurs niches vides des façades de la ville. Celle du couvent des Ursulines l'était, depuis que ces «Dames» en avaient retiré «une statue de valeur» quelque temps auparavant, par mesure de prudence.

Notre saint Nicolas à longue barbe blanche paraît sans doute plus familier que les figures glabres présentées ces deux dernières années. Il correspond en effet à l'imagerie traditionnelle, qui trouve son origine au XVII^e siècle et qui perdure jusqu'à nos jours. Ce type de saint Nicolas âgé est devenu d'autant plus nécessaire à la fin du XIX^e et au XX^e siècle que l'évêque de Myre a dû faire face à un concurrent direct, le Père Noël. Pourtant,



Les Ursulines.

[Photo SBC (Fonds Reiners)]



Un saint Nicolas à longue barbe.

[Photo SBC (J. Thévoz)]

la barbe de saint Nicolas n'est pas seulement longue et blanche, elle fuit de côté. Ce trait baroque se retrouve sur de nombreuses statues d'évêques du XVIII^e siècle et sur les images de Dieu le Père apparaissant brusquement dans une nuée (selon le prototype fixé par Michel-Ange à la chapelle Sixtine). Coiffé d'une mitre très pointue, saint Nicolas porte une chape, une croix pectorale et une étole, sur une longue tunique serrée à la taille par un double cordon. Les trois pommes d'or – son attribut personnel – sont rangées sur un livre que trois doigts font semblant de soutenir. On ignore la provenance de cette pièce de qualité moyenne, mesurant 80 cm de hauteur et datant probablement de la première moitié du XVIII^e siècle.

Si Nicolas Peissard a placé un saint Nicolas dans la niche des Ursulines, c'est sans doute parce que la statue qui avait été enlevée était déjà une effigie du saint patron de la ville. De fait, les sœurs conservent toujours une excellente statue en bois de saint Nicolas, de taille comparable à celle du musée et attribuable à l'atelier de Hans Geiler (vers 1514).

Ivan Andrey

Der Autobus auf Füssen

Die Sicherheit auf dem Schulweg ist für Eltern ein wichtiges Thema. Wissen sie doch, dass Kinder altersgemäß noch nicht alle Gefahren einschätzen können, die ihnen entlang der Strasse begegnen. Deswegen begleiten Eltern ihre Kinder auf dem Schulweg oder bringen sie mit dem Auto in die Schule. Und das oft viermal am Tag! Die französisch- und deutschsprachigen Elternvereine der Stadt Freiburg nahmen den Internationalen Aktionstag (zu Fuß zur Schule) am 2. Oktober zum Anlass, eine bei uns noch wenig bekannte Art der Schulwegbegleitung vorzustellen – den Pedibus.

Zum Auftakt eine Aktion in der Vignettaz-Schule

Donnerstag, 2. Oktober, 11.35 Uhr: Erwartungsvoll versammeln sich die Kinder auf dem Pausenplatz der Vignettaz-Schule, denn in ein paar Minuten nehmen sie an einer Premiere in der Stadt Freiburg teil. In Zusammenarbeit mit dem Verkehrsclub der Schweiz (VCS) haben die Elternvereine *Association des Parents d'élèves francophones des écoles enfantines et primaires de Fribourg-Ville* sowie *Schule & Elternhaus der Stadt Freiburg und Umgebung* erstmals einen Pedibus auf die Beine gestellt. Vom Schulhof aus setzt sich eine lange Schlange von Kindern, Eltern und eingeladenen Personen in Bewegung. Über die Quartiere Vignettaz und Beauregard führt die Strecke bis ins Gambachviertel. An 5 Haltestellen können die Kinder den Pedibus verlassen und gehen von dort aus weiter zu ihrer nahegelegenen Wohnadresse.

Diese Aktion fand einmalig statt und diente dazu, den Pedibus bei Schülern und Eltern bekannt zu machen.

PEDIBUS HAT NUN AUCH IN FREIBURG EINZUG GEHALTEN



Die Schule ist aus. Auf dem Pausenplatz der Vignettaz-Schule bereiten sich Eltern und Kinder auf den Abmarsch des Pedibus vor.

Wie funktioniert der Pedibus?

Der Pedibus hat keine Räder, sondern besteht aus Kindern, die in Begleitung einer erwachsenen Person zusammen in die Schule gehen und von dort aus auch wieder nach Hause marschieren. Die Kinder «steigen» an verschiedenen Haltestellen der Strecke zur Gruppe zu oder aus dieser aus.

In den USA, in Kanada und in Grossbritannien ist der Pedibus weit verbreitet. In der Schweiz wurde er erstmals 1998 von Eltern im Sous-Gare-Quartier in Lausanne eingeführt. In der Westschweiz hat das Modell bereits in vielen Gemeinden Schule gemacht und wird von den Eltern wie von den Schülern gleichermaßen geschätzt.

Denn die Vorteile sind vielfältig. Xavier Imhoff, Pedibus-Berater beim Verkehrsclub der Schweiz (VCS) in Genf, stellt fest: «Immer mehr Kinder haben zu wenig körperliche Bewegung. Der tägliche Fussweg zur Schule verbessert ihre physische Verfassung. Laufen ist eine einfache und gesunde Aktivität. Gleichzeitig lernen die Kinder, mit den Gefahren der Strasse

umzugehen. Der Schulweg ist wichtiger Lern- und Erlebnisraum und ermöglicht soziales Lernen.»

Eine sichere Alternative

Wenn Eltern ihre Kinder bis zu viermal am Tag per Auto in die Schule bringen bzw. sie von dort abholen, dann nimmt der Verkehr sowie die dadurch verursachten Gefahren und auch die Umweltbelastung zu. An der Vignettaz-Schule kommt es immer wieder zu gefährlichen Situationen, wenn sich eine Autoschlange vor dem Schulhof und auf den angrenzenden Privatparkplätzen bildet. Aber auch die zeitliche Belastung für die Eltern, die täglich ihr Kind zu Fuß zur Schule begleiten, ist nicht zu unterschätzen.

Der «Autobus auf Füssen» bietet eine sinnvolle, sichere und gesellige Alternative dazu, da sich die teilnehmenden Eltern beim Begleitdienst abwechseln und die Kinder in einer Gruppe gemeinsam den Schulweg zurücklegen.

Wie wird der Pedibus in Gang gebracht?

Der Pedibus kann nur mit Hilfe interessierter Eltern funktionieren. Diese organisieren sich in einer Elterngruppe und legen gemeinsam die Pedibusstrecke mit den Haltestellen fest. Dabei sollen Gefahrenstellen und stark befahrene Strassen möglichst gemieden werden. Ein Fahrplan wird aufgestellt unter Berücksichtigung der Gehgeschwindigkeit von Kindern. In einem Einsatzplan sind die Begleitpersonen eingetragen, die Haltestellen werden mit Pedibus-Schildern gekennzeichnet. In einem Vertrag für Eltern und für Kinder werden Gruppenregeln festgeschrieben und Fragen der Haftpflicht geregelt. Wichtig ist die Unterstützung durch Schulbehörden und Lokalpolizei.

Und dann kann es losgehen! Das Interesse ist gross, wie eine von den Elternvereinen durchgeföhrte Umfrage gezeigt hat: Über 30 Eltern von Schülern der Vignettaz-Schule würden eine Pedibuslinie in ihrem Quartier begrüssen. Ein erstes Treffen von Elternvertretern, VCS und interessierten Eltern ist im November vorgesehen.

Eva Gerber
Ruth Vorlet



Von Erwachsenen begleitet, gehen die Kinder sicher von der Schule nach Hause.

Agenda 21

L'EAU DOUCE

2003 a été décrétée par l'ONU année internationale de l'eau douce. Cela peut être considéré comme un cri d'alarme, ayant pour intérêt d'éveiller la conscience des populations à ce problème.

Bien que l'or bleu recouvre 70% de la surface du globe, elle est salée à 97%. Il ne reste donc que 3% d'eau douce; une denrée alimentaire qui se raréfie et qui, parmi les besoins fondamentaux de l'humanité, vient en position numéro un.

Le problème principal vient du fait que l'eau n'est pas répartie équitablement dans le monde.

Si les sociétés riches en connaissent l'abondance, 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et plus de 10 000 enfants meurent chaque jour de maladies liées à l'eau. La croissance démographique dans les endroits du globe les plus touchés par la pénurie d'eau, à savoir l'Asie et l'Afrique, s'avère très inquiétante pour le futur. Si la tendance actuelle se confirme, le nombre d'individus qui n'auront pas accès à l'eau potable va doubler d'ici 20 ans. Il devient donc urgent que notre société protège ce liquide de première nécessité qui est le rêve de certains, gaspillé, surexploité et pollué par d'autres.

Raréfaction - inquiétudes

Aujourd'hui, le problème le plus important de l'eau dans le monde est de fournir suffisamment de nourriture à l'humanité... En effet, l'eau douce n'est pas seulement cet élément vital que l'on boit: 70% de l'eau qui est consom-

mée dans le monde est utilisée par l'agriculture. Il n'est dès lors pas étonnant que sa raréfaction suscite les pires inquiétudes en matière de production alimentaire.

Outre les problèmes liés à la qualité de l'eau, il faut aussi se rendre à l'évidence que la volonté de certains de se l'approprier, de façon privative, est une source de conflits. Il est temps de reconSIDérer ce bien vital, qui n'est pas une simple marchandise, et d'établir les règles mondiales d'une «politique de l'eau» solidaire.

La Suisse, quant à elle, est appelée «le château d'eau de l'Europe». Malgré sa petite superficie, elle possède à elle seule 6% des réserves d'eau douce d'Europe. Elle le doit principalement à ses lacs. Mais s'ils représentent 51% de l'eau douce, ils n'approvisionnent par contre que 18% de la population du pays en eau potable. Les 82% restants sont tirés du sous-sol (40%

des sources naturelles et 42% des nappes souterraines). La Suisse doit aussi sa réputation de «château d'eau de l'Europe» au volume important de ses précipitations: 146 cm par an, soit près du double de la moyenne européenne.

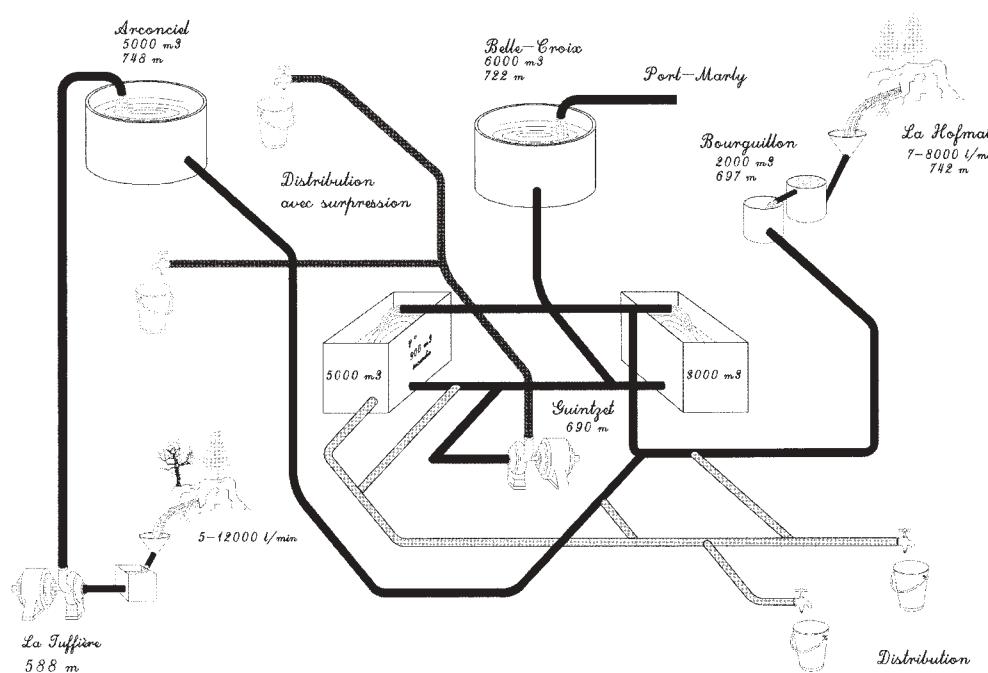
Et à Fribourg?

A Fribourg, les Service industriels sont responsables de l'approvisionnement de toute la population, aussi bien en qualité qu'en quantité. La bonne qualité de l'eau fournie est le résultat d'une gestion stricte du réseau de distribution et de contrôles réguliers effectués aux sources et aux réservoirs. Le schéma ci-dessous donne des explications détaillées sur le fonctionnement du réseau de notre ville. Pour des informations plus détaillées, consultez le site du service des eaux: http://www.fr.ch/ville-fribourg/services_industriels/eau.htm

Afin de garantir une distribution de qualité, un mandat est donné au Laboratoire cantonal qui analyse deux fois par semaine les échantillons soutirés à des endroits différents de la ville. L'excellente qualité de notre eau et son prix de revient au robinet (environ 0,3 centime le litre) pourraient nous inciter à remplacer les eaux minérales du commerce (300 fois plus chères) par ce liquide précieux, livré au centre de chaque ménage. Il est à relever que dans le cadre de son agenda 21 local, notre ville aura certainement des initiatives qui toucheront à la préservation et à la mise en valeur de cette ressource, conditions indispensables au maintien de notre qualité de vie.

Isabelle Baeriswyl et
Jean-Claude Verdon,
mandataires
pour l'Agenda 21 local

Adductions et distribution



La Croix-Rouge fribourgeoise

ELLE RÉCUPÈRE VOS ANCIENS HABITS DEPUIS PLUS DE 30 ANS

La Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) récupère depuis plus de 30 ans les habits que vous ne souhaitez plus porter. Grâce à cette intelligente collaboration entre la population, les autorités et notre institution caritative cantonale, plus de 50 000 personnes peuvent chaque année se vêtir à bon marché.

Les meilleurs habits sont triés, lavés et repassés. Ils sont ainsi présentés en état quasi irréprochable. Le reste est vendu pour un second tri et pour la friperie. Quarante personnes salariées collaborent à cette activité.

De plus, les bénéfices de cette action contribuent à des actions d'entraide au niveau cantonal.

Uniquement des textiles, s'il vous plaît!

Depuis quelques années, le travail s'est toutefois compliqué par le fait que certaines personnes utilisent les conteneurs à habits pour se débarrasser de leurs objets encombrants. Ce manque de civisme met en péril notre travail social. En évitant de déposer dans nos conteneurs des vêtements sales ou mouillés, hors d'usage, des chiffons et tout autre déchet ménager, vous contribuez efficacement au respect

de notre travail et à l'entraide sociale. Merci pour votre compréhension!



Deux petites règles à respecter

- Ne donnez que des vêtements propres et réutilisables (idem pour les souliers).
- Utilisez des sacs en plastique fermés! Vos vêtements seront mieux protégés (évitez les sacs en papier, ceux-ci se déchirent).

Les boutiques Zig Zag sont les endroits où vous pouvez vous procurer des habits *Second hand* et neufs à bon marché. Habits de saison, dames, messieurs, enfants.

Merci de tout cœur pour votre collaboration!

Pour tout renseignement:
Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2,
1701 Fribourg.
Tél. 026 347 39 40

Freiburgisches Rotes Kreuz

ALKLEIDERSAMMLUNG DURCH DAS FREIBURGISCHE ROTE KREUZ – EINE 30JÄHRIGE ERFOLGSGESCHICHTE

Seit mehr als 30 Jahren sammelt das Freiburgische Rote Kreuz nicht mehr gebrauchte Kleider in gutem Zustand. Unterstützt durch die Bevölkerung und die Behörden bieten

wir im Rahmen dieser karitativen Tätigkeit jährlich über 50 000 Personen die Möglichkeit, sich für wenig Geld einzukleiden.

Kleider in einwandfreiem Zustand werden sortiert, gewaschen und gebügelt und anschließend verkauft. Die restlichen Artikel werden als Alttextilien verwertet. Rund 40 Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter sind im Textilbereich unseres Verbandes tätig.

Mit dem Erlös werden Unterstützungsleistungen zu Gunsten bedürftiger Personen in unserem Kanton finanziert.

Textilcontainer sind keine Abfalleimer!

Seit einigen Jahren werden die Altkleidercontainer immer häufiger zur Entsorgung von Haus- und Sperrmüll missbraucht. Diese Rücksichtslosigkeit erschwert die Arbeit unserer Mitarbeitenden und gefährdet unsere gemeinnützige Tätigkeit. Bitte werfen Sie keine

zerrissenen, schmutzigen, nassen oder unbrauchbaren Kleider, Lumen oder andere Haushaltabfälle in unsere Container – aus Respekt vor unserer Tätigkeit und im Interesse der sozialen Hilfeleistung. Besten Dank für Ihr Verständnis!

Bitte beachten Sie die folgenden Grundsätze

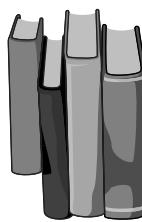
- Geben Sie nur saubere und noch brauchbare Artikel in die Kleidersammlung (dies gilt auch für Schuhe!).
- Verpacken Sie die Kleider in geschlossene Plastiksäcke, damit sie sauber und intakt bleiben (bitte keine Papiersäcke, denn diese zerreißen leicht!).

In unseren **Zig-Zag-Läden** finden Sie eine grosse Auswahl an neuen und Secondhand-Kleidern zu günstigen Preisen – Saisonbekleidung sowie Damen-, Herren- und Kinderkleider.

Herzlichen Dank für Ihre Unterstützung!

Haben Sie Fragen? Wir geben Ihnen gerne Auskunft:
Freiburgisches Rotes Kreuz,
rue G.-Techtermann 2, 1701 Freiburg. Tel. 026 347 39 40

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Heute stellen wir Ihnen vor allem einige Kinder- und Jugendbücher vor, zum Holen in der Bibliothek oder als Geschenk für Ihre Kinder, Patenkinder oder Enkel. Zum Anfang gleich zwei neue Bilderbücher: In «**Die Glücksfee**» von **Cornelia Funke** sorgt Pistazia, eine der 3333 Glücksfeen der Welt, dafür, dass es ab sofort keine Langeweile mehr gibt! Sie hat den Auftrag, einem kleinen Jungen die schlechte Laune zu vermissen, was ihr nach einigen Lektionen auch gelingt. Es ist ein wunderschönes und lustiges Bilderbuch. Die Geschichte ist phantasievoll und die komischen Zeichnungen passen gut dazu. Empfohlen ab 5 Jahren.

In «**Pit im Baumhaus**» von **Sylvia Heinlein** treffen wir eine Mutter an, die selten Zeit hat und alles auf später schiebt. «Gle-heich!», ruft sie jedes Mal. Bis Pit genug hat und sich in sein Baumhaus zurückzieht. Nach und nach kommen auch seine Freunde dazu. Als die Eltern am Abend die Kinder holen wollen, drehen diese den Spiess um. «Gle-heich» tönt es aus dem Baumhaus oder «nur noch eine Minute!». Pits Mutter gelingt es mit einer zündenden Idee, die Kinder doch noch zum Herunterkommen zu veranlassen. Ein rundum gelungenes Bilderbuch. Ab 5 Jahren.

Für Kinder, die gerne spannende Detektivgeschichten lesen, ist «**Cornelia Sommer – Privatdetektivin**» von Christa Laas gerade richtig. Das Buch enthält zwei Fälle in einem Band, die Cornelia und ihr bester Freund Pitt zusammen lösen. Ab 8 Jahren.

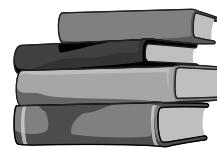
Lustig geht es im Kinderbuch «**Die Geschichte meines Opas**» von Philip Waechter zu. Dieser Opa ist alles andere als ein griesgrämiger, alter Mann. Er kann sich sein Superman-Kostüm überziehen und zu fernen Zielen fliegen, wo er die schrägstens Abenteuer erlebt. Acht komische Geschichten für Kinder ab 11 Jahren.

Um einen nicht ganz gewöhnlichen Vater geht es im Jugendbuch «**Daddy ganz cool**» von Domenica Luciani. Ozzy, ein schüchterner, Brillen tragender, Kontrabass spieler Junge lebt allein mit seiner Mutter. Er ist in der Schule unbeliebt und heimlich in Samanta verliebt. Als er erfährt, dass sein Vater ein weltberühmter Rockstar ist und einmal nach seinem Sohn sehen will, ist er sehr erstaunt. Obwohl Ozzy Rockmusik hasst, geht er mit seinem Vater auf Tournee, er hat nämlich einen guten Plan ... Das Buch, in das sich nicht nur Rockfans, sondern auch alle andern verlieben können, ist lustig geschrieben und es ist spannend. Ab 10 Jahren.

Für die ganze Familie in der Advents- und Weihnachtszeit ist «**Noch 24 Lieder bis Weihnachten**» zu empfehlen, ein musikalischer Adventskalender mit Bildern von Marina Rachner. Diese Liedersammlung ist zugleich ein stimmungsvolles Bilderbuch.

Damit die Erwachsenen nicht ganz zu kurz kommen, hier noch zwei Sachbücher für lange Winter-Leseabende, beide aus dem Ostseeraum, als Nachtrag zu unserem Beitrag in der Oktoberausgabe des «1700». In «**Ostsee – das Meer in unserer Mitte**» versteht es der Journalist Christoph Neidhart so meisterlich, geschichtliche, geographische und ethnologische Zusammenhänge rund um die Ostsee vom Mittelalter bis heute zu erhellern, dass man das Buch fast wie einen spannenden Roman liest. In der neuen Biografie «**Brigitta von Schweden**» von Günther Schiwy lernen wir nicht nur eine ausgewöhnliche Frau, Adelige, Mystikerin, Ordensstifterin und soziale Wohltäterin kennen, sondern erfahren auch viel über das Leben im Mittelalter.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Spitalgasse 2, 1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22



A la Bibliothèque

LECTURES CHOISIES

En prévision des fêtes de Noël, la Bibliothèque de la Ville vous propose, d'ores et déjà, ses très nombreux livres pour vous aider à préparer: bricolages, cadeaux, crèches, poèmes, par exemple: *Dictionnaire du Père Noël*, *Noël dans les cantons romands*, *Bricolages de Noël*, *Les plus beaux chants de Noël*, *Clic, le clown de Noël*, etc.

Une idée de cadeau? Un livre? Par exemple **AIRé DE LIBERTÉ**, de Jean-Pierre Humbert, textes de Jean Steinauer et Hubertus von Gemmingen, **La chèvre perdue**, de Corinne Kolly, texte de Sylvie Nussbaumer (album pour enfants).

Ce mois, nous vous proposons les lectures suivantes:

Sur le trimard, de Pierre Gremaud, aux Editions gruériennes. Dans son «carnet» il raconte l'existence des vagabonds qui parcourraient nos régions, passant d'une ferme à l'autre. «Coup dur», le dernier, mourut à l'hôpital de Billens, le même jour que Brejnev, le 10 novembre 1982.

Toute une vie pour se déniaiser, d'Amélie Plume. Am' décide de consacrer toute une année à regarder le temps qui passe; s'habituer peu à peu, d'abord une minute par jour et puis deux, à cesser toute activité, bref, à vivre enfin. Un dialogue intérieur entre Am' et Mégère, son double!

La fin des haricots et autres mystères des expressions françaises, de Colette Guillemand. Etre dans de beaux draps, en de sales draps, ne pas être sorti de l'auberge; tout ce qui fait partie du langage courant dont on ignore l'origine. Intéressant, pour curieux!

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr
Festtage: **Geschlossen 24. bis 26. und 31. Dezember, sowie 1. und 2. Januar**

Petits crimes conjugaux est une pièce de théâtre d'Eric-Emmanuel Schmitt. Un homme a perdu la mémoire suite à un accident. Sa femme le réinvente comme elle aurait aimé qu'il soit et lui, pas dupe, la laisse faire. Mais la mémoire lui revient... **Hôtel des deux mondes**, autre pièce de théâtre d'Eric-Emmanuel Schmitt. Des personnages se retrouvent entre la vie et la mort, avec des désirs et des travers encore bien humains, mais avec plus ou moins de «lâcher-prise» par rapport à la vie. La sagesse n'est pas toujours là où l'on croit.

Les diamants de la guillotine, de Pierre Combescot. L'auteur nous raconte avec bonheur ce qui fut pour Stefan Zweig «une des farces les plus éhontées, les plus mouvementées, les plus passionnantes de l'Histoire», l'affaire du collier de la reine. Erudit, drôle, leste, Pierre Combescot nous entraîne ici à vive allure dans un récit charnel où l'Histoire devient roman.

La vallée perdue, de Hannes Taugwalder. Cette autobiographie parle de la vie très précaire sur le plan matériel des habitants de Zermatt à l'aube du développement touristique. De belles pages pleines d'émotions!

Chroniques abyssiniennes, de Moses Isagawa. Un très beau roman africain qui décrit la saga d'une famille ougandaise prise dans la tourmente des guerres d'indépendance du XX^e siècle. Etonnant, du début à la fin!

Exposition

A partir du 1^{er} décembre 2003, jusqu'au 10 janvier 2004, la Bibliothèque recevra L'atelier de Clotilde Ruegg-Ruffieux (peinture sur porcelaine et tableaux).

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2, entrée C.
Horaire:
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h,
samedi de 10 h à 12 h.

Tirage final du 19^e concours 1700

Le 10 novembre dernier, l'Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle, et son exposition consacrée à Giovanni Battista Podestà, et le Café des Arcades accueillaient les nombreux participants au traditionnel concours annuel de 1700. A l'issue de cette sympathique manifestation, M. Dominique de Buman, syndic de la ville de Fribourg, procéda au tirage au sort devant désigner les heureux gagnants de cette dix-neuvième édition.

Destiné à faire connaître ou à rappeler l'existence de bistrots sympathiques de Fribourg, ce concours proposait aux lecteurs de *1700* de partir à la (re)découverte du charme et de l'activité de quelques cafés et restaurants de notre ville, éléments primordiaux de l'âme populaire de notre cité. Ce sont successivement le Café des Arcades de Charles-André et Marianne Torche, la Schweizerhalle de Daniel et Régine Rosolen, le Restaurant de l'Hôtel-de-Ville de Monica Rosenberg et Giovanni Cambioli et son fils, le Caveau de l'Ours de Philippe Gerbex et Gisèle Charrière, le Beausite de Patrick et Muriel Hauser et son équipe, le Midi de Pascal Hasler, la Croix-Fédérale de la famille de Danielle Juriens-Aeby, les Maréchaux de Panayiotis Ioannou, le Restaurant du Boulevard de Francis et Madeleine Equey et l'Auberge de l'Ange de la famille Vogel, qui nous ont présenté leur cadre d'activité, leur spécificité et leurs spécialités culinaires.

Beau succès

Cette édition, comme les précédentes, a connu un beau succès; elle a bénéficié de la bienveillante collaboration de tous les chefs, patrons et patronnes d'établissements. Que tous soient ici remerciés de leur collaboration, ainsi que de leur générosité, manifestée par l'octroi d'un bon de Fr. 50.- destiné à récompenser le gagnant du 1^{er} prix du concours mensuel, fort apprécié au demeurant!

BISTROTS SYMPAS À FRIBOURG – GEMÜTLICHE BISTROTS IN FREIBURG



Quatre gagnantes du concours annuel, en compagnie de M. le Syndic Dominique de Buman.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à nos habituels partenaires que sont la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), la Deutsche Bibliothek, la Bibliothèque et les Archives de la Ville, ainsi qu'à Mme Yvonne Lehnher, directrice du Musée d'art et d'histoire, pour la brillante et passionnante présentation de l'exposition Podestà, présentée à l'Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle jusqu'au 18 janvier 2004.

Les gagnants

Le tirage au sort des gagnants du concours annuel qui, rappelons-le, avaient à répondre correctement aux dix questions posées, a donné les résultats suivants:

1 ^{er} prix	Mme Simone Charrière
2 ^e prix	M. Marcel Dorand
3 ^e prix	Mme Sophie Roubaty
4 ^e prix	Mme Myriam Gumy
5 ^e prix	Mme Margrit Schnider.

Le premier prix, d'une valeur de Fr. 480.-, était un abonnement «Presto», offert par la CUTAF, tandis que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième prix étaient constitués par des lots de vin de la Bourgeoisie, accompagnés du disque récemment paru d'Arlette Zola, qui n'a malheureusement pas pu être des nôtres, mais dont les clients des Arcades se souviennent, avec plaisir et émotion, de ses dix années de service. Quant à la classe ayant participé au concours, elle reçut, du Service des sports de la ville, des billets valables pour une entrée soit à la patinoire, soit à la piscine du Levant ou à la Motta.

Bravo aux gagnants et un grand merci à tous nos sponsors, ainsi qu'aux participants, parmi lesquels beaucoup de fidèles que nous espérons retrouver l'année prochaine pour le tirage au sort général.



Comme il se doit, dans une ambiance sympa!

Marché de Noël FRIBOURG

Tous les jours du 5 au 24 décembre

Lundi au vendredi, de 12 h à 20 h

Jeudi, de 12 h à 21 h

Samedi et dimanche, de 10 h à 20 h

Concerts

tous les samedis et dimanches

cor des Alpes, gospel, folklore, fanfares, chœurs, Guggenmusik et d'autres encore...

Camp médiéval

avec la Cie des Tours de Fribourg,

Noël au Moyen Age

Crèche de Noël

crèche traditionnelle du Moyen Age

Démonstrations d'artisans

bûcherons, peintres de poyas, maréchaux-ferrants, taxidermistes

Plus de 60 chalets

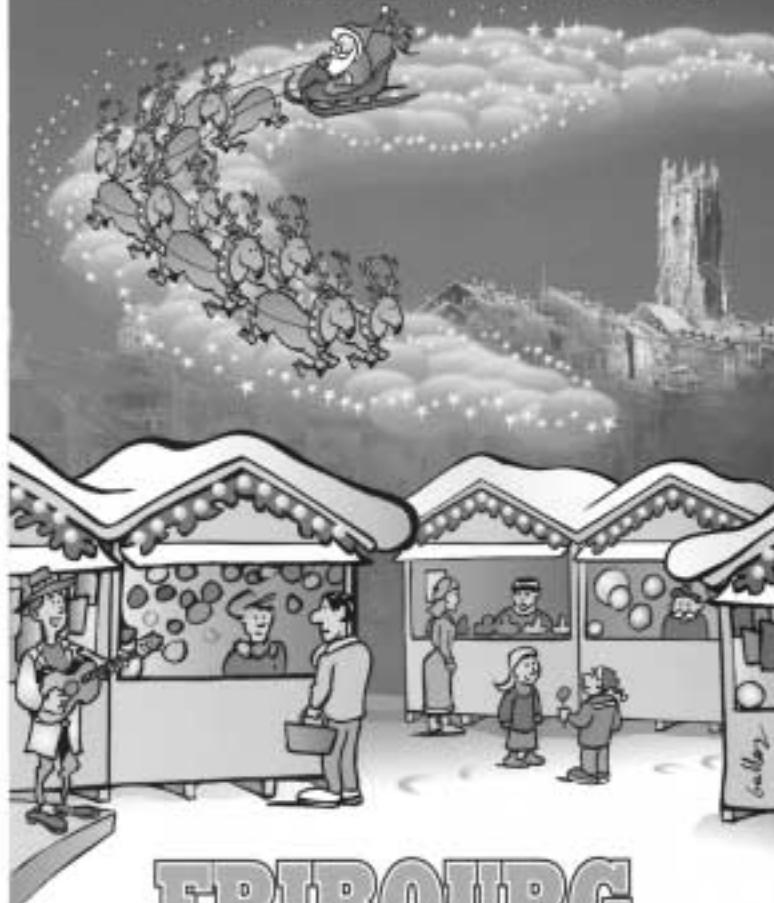
décorés et riches en idées-cadeaux originales

Programme complet:

www.noel-fribourg.ch

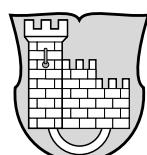
Toutes les animations et concerts gratuits!

Marché de Noël WEINACHTSMARKT MERCATO DI NATALE CHRISTMAS MARKET



FRIBOURG

Place Georges-Python
du 5 au 24 décembre 2003

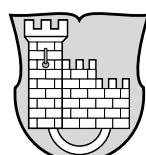


DIRECTION DE LA POLICE LOCALE ET DE LA CIRCULATION

En raison du Marché de Noël qui se tiendra sur la place Georges-Python durant le mois de décembre 2003, les marchés des maraîchers du mercredi matin seront déplacés à la rue de Romont et dans les rues adjacentes

du mercredi 3 décembre 2003 au mercredi 31 décembre 2003 compris.

Nous vous remercions de votre compréhension.



DIREKTION DER STADTPOLIZEI UND DES VERKEHRS

Infolge des Weihnachtmarktes, welcher auf dem Georges-Python-Platz während des Monates Dezember stattfindet, werden die Mittwochs-Märkte vom Georges-Python-Platz an die rue de Romont und deren angrenzende Nebenstrassen verschoben, vom

Mittwoch, 3. Dezember 2003, bis und mit 31. Dezember 2003.

Wir danken Ihnen für Ihr Verständnis.

Du 10 au 18 juillet 2004

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES SACRÉES FÊTERA SA DIXIÈME ÉDITION

Avec son nouveau président Pierre Tercier, le *Festival international de musiques sacrées, Fribourg (FIMS)*, prépare son édition anniversaire qui aura lieu du 10 au 18 juillet 2004.

En neuf éditions, le FIMS est devenu un événement majeur du calendrier estival de musique classique en Suisse. Le FIMS a lieu tous

les deux ans et porte depuis peu l'adjectif «international», en référence à sa programmation. Festival suisse le plus radiodiffusé dans le monde, le FIMS doit son succès à la qualité des ensembles invités et à son goût prononcé pour la découverte de nouveaux groupes prometteurs. Prêt à découvrir des répertoires originaux, le public répond présent, de nombreux concerts affichant complet.

Bien que le FIMS, comme de nombreux festivals, se voie confronté aux difficultés de trouver des partenaires et sponsors, ses comptes restent sains et l'équipe d'organisation est confiante en l'avenir. Coproduit par la *RSR-Espace 2*, le FIMS est notamment soutenu par la *Loterie romande* et *Coriolis Promotion*, qui encouragent la culture du Grand Fribourg. Son budget 2003-2004 se monte à 750 000 francs.

Une édition exceptionnelle attendue en 2004

L'édition du jubilé, qui aura lieu du 10 au 18 juillet 2004, aura pour fil rouge «La Paix» et réunira des ensembles européens choisis pour la qualité de leur interprétation des musiques ancienne, baroque, classique, romantique et contemporaine. Des ateliers et stages sont aussi au programme.

Le site www.fms-fribourg.ch informe sur le FIMS et son histoire. L'avant-programme 2004 est publié sous réserve de modifications. Les billets seront en vente dès avril 2004.

Festival international de musiques sacrées, Fribourg, Suisse, rue des Alpes 7, C.P. 540, 1701 Fribourg, tél. 026 322 48 00.

CAMPS et COURS de SKI + SNOWBOARD Programme 2003-2004 au Lac-Noir

Ecole de ski / snowboard Fribourg et Lac-Noir

www.essfribourg.ch

Délais d'inscription:

- Camp de Noël: 13 décembre 2003
- Camp de Carnaval: 13 février 2004
- Pour tous les cours: 5 jours avant

Inscriptions:

CCP 17-2407-2

Seulement au moyen du bulletin de versement
Ecole de ski/snowboard Fribourg – Lac-Noir – 1700 Fribourg

(indication du N° camp/cours + adresse complète de l'enfant)

Sans fumée, sans alcool, sans drogue!



Camp de Noël (samedi 27 - mercredi 31.12.2003)

- | | |
|------|--------------------------------------|
| N° 1 | Camp de ski des enfants (7 à 16 ans) |
| N° 2 | Camp de snowboard (10 à 16 ans) |

- | | |
|---------|--|
| Tarifs: | - participants suisses ou étrangers |
| | - participants domiciliés à Fribourg-Ville |

Responsable: Benoit.gisler@essfribourg.ch

Fr. 300.-

Fr. 280.- (subv. Fr. 5.- / nuit)

Nos tarifs comprennent: ski-lift, logement, pension, enseignement, organisation, loisirs et transport dès Fribourg

Cours de ski

Responsable: Michel.fragniere@essfribourg.ch ou 079 615 28 59

2 week-ends, l'après-midi: 10 + 11 et 17 + 18 janvier 2004 (13 h 45 à 16 h)

- | | | |
|------|--|---------|
| N° 3 | 4 après-midi: cours de ski ou snowboard pour adultes | * 100.- |
| N° 4 | 4 après-midi: cours de ski pour enfants et tout-petits | * 80.- |
| N° 5 | 4 après-midi: cours de snowboard pour enfants (dès 10 ans) | * 80.- |

2 samedis: 31 janvier et 7 février 2004 (de 11 h à 16 h)

- | | | | | |
|------|--|---------|----|----------|
| N° 6 | 2 journées: cours de ski ou snowboard pour adultes | * 100.- | ou | ** 120.- |
| N° 7 | 2 journées: cours de ski pour enfants et tout-petits | * 80.- | ou | ** 100.- |
| N° 8 | 2 journées: cours de snowboard pour enfants (dès 10 ans) | * 80.- | ou | ** 100.- |

* avec ski-lift et collation à 16 h, mais sans repas ni transport

** avec ski-lift, repas à 13 h, collation à 16 h, mais sans transport

Fr. 100.-

Fr. 80.-

Fr. 80.-

Fr. 100.-

Fr. 80.-

Fr. 80.-

Camp de Carnaval (du lundi 23 au vendredi 27 février 2004)

- | | |
|-------|--------------------------------------|
| N° 9 | Camp de ski des enfants (8 à 16 ans) |
| N° 10 | Camp de snowboard (10 à 16 ans) |

- | | |
|---------|--|
| Tarifs: | - participants suisses ou étrangers |
| | - participants domiciliés à Fribourg-Ville |

Responsable: Sebastien.dubuis@essfribourg.ch

Fr. 300.-

Fr. 280.- (subv. Fr. 5.- / nuit)

Nos tarifs comprennent: ski-lift, logement, pension, enseignement, organisation, loisirs et transport dès Fribourg

MÉMENTO

CONCERTS

- Concerts d'orgue de la Cathédrale:
 - Lionel Rogg**
je 20 novembre, 20 h 30
 - François Seydoux aux deux orgues**
avec *L'Orage* de J. Vogt;
me 26 novembre, 20 h 30, cathédrale
Saint-Nicolas.
 - Orchestre de la Suisse Romande**
Dir.: R. Frübeck de Burgos; avec
P. Romero (guitare); œuvres de Debussy,
Palomo, Stravinski; ve 21 novembre,
20 h, aula Magna Uni Miséricorde.
 - Orchestre des Jeunes de Fribourg**
chef invité: Th. Füri; œuvres de Haydn et
Barber; di 23 novembre, 17 h, temple.
 - Concert d'orgue: de Saint-Nicolas à
Noël!** avec la participation de
Michel Brodard
avec R. Oberson à l'orgue; œuvres de
Schütz et Noëls traditionnels;
ve 5 décembre, 20 h 30, église du Collège
Saint-Michel.
 - Orchestre des Jeunes de Fribourg:**
concert spirituel
œuvres de Bach et Haydn;
lu 8 décembre, 16 h, église de la
Visitation.
 - La Landwehr de Fribourg**
Dir.: Ph. Bach; sa 13 (20 h) et di
14 décembre (17 h), aula Magna Uni
Miséricorde.
 - Trio Animaæ**
œuvres de Donizetti et Glinka; ma
16 décembre, 20 h 15, Espace Jean
Tinguely – Niki de Saint Phalle.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Lunch 1/2 Hour Concerts**
de 12 h 15 à 12 h 45:
- Haida Housseini, François Pidoud et
François Geiger**
chant et piano; œuvres de Schumann
et Bernstein; ve 21 novembre
- Hjalmar Berg (piano)**
œuvres de Brahms; ve 28 novembre
- Michel Mulhauser (chant) et Rachel
Eisenrut (piano)**
Dichterliebe de Schumann;
ve 5 décembre
- Les Clarissons (trio de cors de
basset)**
programme tchèque du classique à
nos jours; ve 12 décembre.
- Jeunesses Musicales de Fribourg:**
C. Collaud (flûte) et G. Camenzind
(piano)
sa 22 novembre, 20 h 15.
- Lectures et Musiques:** Françoise et
Michel Kern et duo de chant
ma 9 décembre, 18 h 15.

LA SPIRALE

- Place du Petit-Saint-Jean 39**
 - Aznach – Chants de Tchétchénie**
ve 21 novembre, 21 h.
 - Cochard & Co – jazz**
me 26 novembre, 20 h 30.
 - Tango: Silvana Deluigi & Grupo**
je 27 novembre, 21 h.
 - A cappella: André-Daniel Meylan +
Globe-Glotters**
ve 28 novembre, 21 h.
 - A'Cappella ExpreSS**
je 4 décembre, 20 h.
 - Thierry Lang Quartet – jazz**
ve 12 décembre, 21 h.

FRI-SON

Fonderie 13

- Yann Tiersen**
chanson; ve 21 novembre, 21 h.
- Highfisch et Expander**
boost-rock; ve 28 novembre, 21 h.
- Aereogramme**
rock noise; je 4 décembre, 20 h.
- Tarmac**
sa 6 décembre, 20 h.
- Lamb**
Trip hop; di 7 décembre, 20 h.
- Spezialmaterial/Domizil Labeltour**
ma 9 décembre, 22 h.
- Team Doyobi**
electric Sheep; ve 12 décembre, 22 h.
- Anthony B**
reggae moderne; sa 13 décembre, 21 h.

CONCERTS DE L'AVENT

Eglise paroissiale de Villars-sur-Glâne

- Ensemble Vocal et Orchestre de
Villars-sur-Glâne**
«La rédemption» de C. Franck;
dir.: J. Mercier; di 30 novembre, 17 h.
- A sei Voci (ensemble baroque)**
dir.: B. Fabre Garrus; di 7 décembre, 17 h.
- René Oberson (organiste) et
Quatuor Nov'ars**
di 14 décembre, 17 h.

ESPACE MONCOR

Villars-sur-Glâne

- Giovanna Marini: La Tour de Babel**
une nouvelle cantate; me 10 décembre,
19 h.
- Action Danse**
création; sa 22 (20 h 30) et di 23 novembre
(18 h).
- Avril en mai**
compagnie F. Berger; chorégraphie pour
cinq danseurs; je 27 (19 h),

ve 28 et sa 29 (20 h 30),
di 30 novembre (18 h).

- Encore 3 sœurs**
création; par le Théâtre On M'la dit et le
Théâtre de l'Ecrou; me 3 et je 4 (19 h),
ve 5 et sa 6 (20 h 30), di 7 décembre
(18 h).
- Le Banquet de la Sainte-Cécile**
avec J.-P. Bodin; ve 12 et sa 13 décembre,
20 h 30.
- Le vilain petit canard**
théâtre jeune public, dès 3 ans;
me 17 décembre, 14 h.

THÉÂTRE

- Der Zerbrocene Krug**
von H. von Kleist; Do 20. November, 20 h,
aula Magna Uni Miséricorde.
- François Silvant**
me 26 novembre, 20 h 30, aula Magna
Uni Miséricorde.
- «Princesse Corbeau»**
Figurentheater Huber; en français,
d'après les frères Grimm; dès 5 ans; sa 29
(19 h) et di 30 novembre (15 h), Théâtre
des marionnettes.
- Aubes**
danse performance avec T. Schilling; ve
5 décembre, 20 h, aula du Collège Saint-
Michel.
- Dona Rosita bleibt ledig oder Die
Sprache der Blumen**
von F. García Lorca; Mi 10. Dezember,
20 h, aula Magna Uni Miséricorde.
- «Comme dans les contes»**
Le Théâtre des Marioles, marionnettes à
fil; sa 13 (19 h) et di 14 décembre (15 h),
Théâtre des marionnettes.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- Naïves hirondelles**
comédie de R. Dubillard; du 22 novem-
bre au 31 décembre; ve et sa (20 h), di
(17 h), lu 8 décembre (17 h), je (19 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- Les Peutch dans «La vie devant
eux?»**
ve 28 novembre, 20 h 30.
- Pascal Auberson: «Ceux qu'on
aime»**
ve 12 et sa 13 décembre, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- «Die Mausefalle»**
von A. Christie; Sa 22., 29. November und
6. Dezember (20 h 15), So 23.,
30. November und 7. Dezember (17 h),

Fr 28. November und 5. Dezember
(20 h 15).

- Dezämbergeschichte**
ab 4 Jahren; So 14. Dezember, 11 h et
14 h 30.

EXPOSITIONS

- Anne Philipona-Volery: gravures et
peintures**
du 28 novembre au 4 janvier 2004, Home
médicalisé de la Sarine (Villars-sur-
Glâne).
- Bénédikt Rast, photographe**
du 29 novembre au 7 février 2004, Biblio-
thèque cantonale et universitaire
(r. Joseph-Piller 2).
- L'atelier de Clotilde Ruegg-Ruffieux**
peinture sur toile et sur porcelaine;
du 1er décembre au 10 janvier 2004;
Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpi-
tal 2).
- Kilims – Tapis et soumakhs anato-
liens et iraniens**
du 5 au 14 décembre, de 15 h à 19 h 30,
Espace du Pertuis (Grand-Fontaine).
- Aquarelles – Arômes naturels**
de M. Badoud; jusqu'au 30 novembre,
Centre de quartier de Pérrolles (Arse-
naux 37).
- Géothermie douce énergie**
jusqu'au 14 décembre, Kaleidoscope
(Pérrolles 25).
- «As a house that moves»**
jusqu'au 22 décembre, Fri-Art, Centre
d'art contemporain (Petites-Rames 22).
- Dessins originaux du livre «La
chèvre perdue»**
par S. Nussbaumer; jusqu'au
30 décembre, Bibliothèque de la Ville
(r. de l'Hôpital 2).
- Giovanni Battista Podestà**
jusqu'au 18 janvier 2004, Espace Jean
Tinguely – Niki de Saint Phalle
(r. de Morat 2).
- Les Mbabis sur les pas de l'éman-
cipation**
marionnettes de Côte d'Ivoire; jusqu'au
31 janvier 2004; Musée suisse de la
marionnette (Derrière-les-Jardins 2).
- «Invasion»**
jusqu'au 22 février 2004; Musée d'his-
toire naturelle (ch. du Musée 6).
- Au-delà du visible: reliquaires et
travaux de couvents**
jusqu'au 29 février 2004; Musée d'art et
d'histoire (r. de Morat 12).
- Paysages et fleurs du Sud**
d'E. César-Mata; jusqu'au 29 février 2004;
Centre de quartier de Pérrolles
(Arsenaux 37).
- Le Milan royal**
jusqu'au 23 mai 2004; Musée d'histoires
naturelle (ch. du Musée 6).

MÉMENTO

CONFÉRENCES

- Cafés scientifiques:
- «**Objets intelligents: anges ou démons?**»
je 20 novembre, 18 h.
- «**Quelle eau buvons-nous?**»
je 11 décembre, 18 h. Café-Restaurant Le Central (r. Saint-Pierre).
- Les reptiles
par Jean-Claude Monney;
je 20 novembre, 18 h 30, auditoire biologie végétale (r. Albert-Gockel).
- Effetti batteridici e fungidici degli ogli essenziali
Prof. Vito De Blasi; lu 24 novembre, 20 h 15, salle de cinéma 2030 Uni Miséricorde.
- Les Rencontres de la Rotonde «... Les 25 ans des Editions de l'Aire», par M. Moret; ma 2 décembre, 18 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller).
- Connaissance du monde: Himalaya me 3 (20 h) et je 4 décembre (16 h et 20), salle du CO de Jolimont.
- Von Unkenrufen und Glöggli-froschen – die Amphibien des Kantons Freiburg
mit A. Aeischer; Do 4. Dezember, 18 h 30, Hörsaal der Pflanzenbiologie (r. Albert-Gockel).
- Gottfried Locher, Adoration des mages, vers 1785
par M.-H. Jordan; ma 9 décembre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- Les Midis du Social
santé et travail: un couple impossible?; avec M.-C. Hofner (Fondation Olivier); ma 9 décembre, 12 h 15, Kinderstube, salle 1.103 (r. de l'Hôpital 2).
- Les Rencontres de Midi: La révolution Gutenberg
par Alain Bosson; je 11 décembre, 12 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller).

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- Johnny Hallyday
ma 25 novembre, 20 h 30.
- Machines agricoles Michel Baudet du 21 au 23 novembre.
- La dictée bilingue 2003 sa 29 novembre, 8 h.
- Renewal: Ballet National Russe je 4 décembre.

- Marco Rima: Think Positiv Tour ve 5 décembre, 20 h.
- Exposition de tracteurs sa 13 et di 14 décembre.

CINÉMA

- CinéPlus-Club:
- **Dolls** de T. Kitano; du 26 novembre au 2 décembre
- **Un nouveau Russe** de Pavel Loungui-ne; du 10 au 16 décembre, 18 h, Cinéma Rex.
- Ciné-Club Uni:
- **Hamlet** de Laurence Olivier (1948); ma 25 novembre
- **Steppenwolf** de Fred Haines (1974); ma 2 décembre
- **The Trial** d'Orson Welles (1963); ma 9 décembre
- **The Christmas Carol** de Brian Henson (1992); ma 16 décembre, 20 h, salle de cinéma 2030 Uni Miséricorde.

CASINO DE FRIBOURG

(Granges-Paccot)

- Voyage
du je 20 au sa 22 novembre.
- Dixieland Bull's Band
ve 28 novembre, 20 h 30.
- Thé dansant
avec orchestre; tous les dimanches, 14 h.

DIVERS

- Conseil général
séance ordinaire; lu 1^{er} décembre, 19 h 30, salle de la Maison de Justice (r. des Chanoines 1).
- «**Ça peint Noël**»
Marché de Noël; du 27 au 29 novembre; Centre-Ateliers La Farandole (Bonnes-fontaines 3).
- Tournoi de danse pour couples non-llicenciés
sa 29 novembre, 18 h 30, Restaurant La Grenette.
- Café philosophique: Dominique Rey di 30 novembre, 11 h, Auberge Aux-4-Vents.
- Marché de Noël
du 5 au 24 décembre; place Georges-Python.
- Fête de la Saint-Nicolas
marché, cortège (17 h) et fête populaire; sa 6 décembre.

- Dimanche en famille au Musée d'art et d'histoire
Saint Nicolas au musée; par Jean Steinauer; di 7 décembre, 11 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- Visite guidée: Un parfum de vanille flotte dans l'air!
avec Suzanne Bollinger; me 10 décembre, 15 h 30, Jardin botanique.
- Pflanzen, die unser Weihnachtsgebäck verfeinern
mit Christine Jakob; Mi 10. Dezember, 14 h, botanischer Garten.
- Contes pour enfants
dès 4 ans; ve 21 novembre et je 11 décembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- Märchenstunde
Fr 12. Dezember, 16.30 – 17.15 Uhr, Deutsche Bibliothek Freiburg (r. de l'Hôpital 2).
- Réception populaire en l'honneur de l'élection au Conseil national de M. le syndic Dominique de Buman ve 12 décembre, dès 18 h, pl. du Petit-Saint-Jean.

SPORTS

- Escrime, 6^e Marathon de Fribourg «Marathon du 100» de la Société d'escrime de Fribourg, sa 22 (de 13 h 30 à 19 h) et di 23 novembre (dès 9 h et 13 h 30), salle de sport du CO de Pérolles (Pérolles 68).
- Hockey sur glace:
- Fribourg-Gottéron – Lausanne; sa 22 novembre
- Fribourg-Gottéron – Lugano; sa 29 novembre
- Fribourg-Gottéron – Rapperswil/Jona; sa 6 décembre
- Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta; ma 9 décembre
- Fribourg-Gottéron – Kloten Flyers; di 14 décembre (16 h)
19 h 30, patinoire de Saint-Léonard.
- Basketball Dames:
- Elfic Fribourg – BBC Riva Basket; sa 29 novembre
- Elfic Fribourg – Hélios BC; sa 6 décembre 17 h 30, halle de Sainte-Croix.
- Basketball Messieurs:
- Fribourg Olympic – Associazione Lugano Basket; sa 22 novembre (17 h 30)
- Fribourg Olympic – Riviera Basket; di 30 novembre (16 h), halle de Sainte-Croix.

La Rédaction de 1700 se réjouit avec la population de la ville de Fribourg de l'élection au Conseil national de M. le syndic Dominique de Buman et lui présente ses plus chaleureuses félicitations.

pro juventute

La vente de timbres pro juventute par les enfants est maintenant terminée. Ils n'ont peut-être pas pu vous rencontrer ou la porte de votre immeuble est restée fermée.

Si vous souhaitez obtenir le prospectus de notre assortiment ou si vous désirez passer directement commande, veuillez appeler le secrétariat Sarine/Haut-Lac, passage du Cardinal 2d, 1700 Fribourg, tél. 026 424 24 42.

D'avance merci pour votre générosité qui profite aux jeunes et aux familles en difficulté dans notre district.

**Vous nous soutenez,
nous pouvons les aider!**



Secours d'hiver Fribourg
CCP 17-329-1



Le portable en voiture

Un portable peut rendre service en cas d'urgence. Il est toutefois dangereux – et interdit – de lâcher le volant pour téléphoner. Seuls les systèmes "mains libres" sont admis. Mais, quel que soit le système, téléphoner rend inattentif à la route.

Composer un numéro diminue la concentration. La conversation téléphonique peut avoir le même effet: toute émotion, joie ou colère, détourne l'attention de la route, ce qui augmente le risque d'accident. Arrêtez-vous donc au bord de la route pour téléphoner. Votre boîte vocale aura enregistré les messages urgents.

Bureau suisse de prévention des accidents, Case postale, 3001 Berne, 031-390 22 22, www.bpa.ch

Site Internet de la Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch

En toute sécurité